

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom : .....	.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....	Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA)
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....	.....
Adresse : N° .....	Rue Espace Européen de l'Entreprise) .....
	Commune Schiltigheim - BP 10020 .....
	Code postal 67013 STRASBOURG CEDEX .....
Nature des activités : Eau potable, assainissement, épuration .....	.....
	Gestion des milieux aquatiques .....
	Protection contre les inondations .....
Qualification : .....	.....
.....	.....
.....	.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 LA MULETTE EPAISSE <i>UNIO CRASSUS</i>	Grand mollusque bivalve d'eau douce de la famille des Uniobidae Habitat aquatique dans le lit mineur du cours d'eau
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Restauration de la continuité écologique de la Zorn au droit du moulin de Weyersheim : .....			
- Création d'une rivière de contournement dans le bras de décharge du moulin .....			
- Création d'une frayère pour les poissons .....			
L'objectif de l'opération est de répondre aux objectifs de : - de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau .....			
- Du SDAGE 2016-2021 .....			
- Principes de restauration écologique des cours d'eau des articles L214-17 et L215-14 du code de .....			
l'environnement .....			

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Réaménagement du bras de contournement existant pour permettre le franchissement par toutes les espèces de poissons présentes dans la Zorn et favoriser les écoulements de la Zorn.

Altération  Préciser : Mise en suspension des particules fines (MES)  
Modification du régime hydraulique

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Romain Colin - Hydrobiologiste indépendant  
Maîtrise MBPE - DESS Gestion des ressources vivantes marines

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : Marc HOPPE  
Surveillant de travaux SDEA

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Région Grand Est  
Départements : Département Bas-Rhin  
Cantons : Brumath  
Communes : Weyersheim

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos   
Mesures de protection réglementaires   
Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Renforcement des populations de l'espèce   
Autres mesures  Préciser : Attractivité de la faune piscicole par  
l'aménagement d'une annexe hydraulique et d'une passe à poisson .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Les travaux d'aménagement du bras de décharge du moulin seront réalisés à sec.  
Aucun départ de matière en suspension ne sera à déplorer pendant toute la durée du chantier

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Le déroulement des opérations sera communiqué à travers les comptes-rendus de réunion de chantier

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Schiltigheim  
le 29/01/2020  
Votre signature